délibérations 2014 - 03 CR du 13 mars

Séance du 13 mars 2014

L'an deux mil quatorze, le treize mars à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni dans la salle du Conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NAUDON Jean-Pierre, suite à une convocation individuelle adressée à tous les conseillers en date du 10 mars 2014

Etaient présents : Mme ROUGIER, M. DIDIER, Mme XIMENEZ, M. VILLEMIANE, M. BOISSIERES, Mme THOMAS, M. LIAL, Mme AVANZINI, M. LESSEIGNE, M.FRITSCH

M. BERNEDE a donné procuration à M. LIAL

M. CHAUGIER a donné procuration à Mme ROUGIER

Mme FRANCOIS a donné procuration à Mme XIMENEZ

Monsieur VILLEMIANE donne lecture du compte rendu de la précédente réunion. Il est voté à l'unanimité.

M. VILLEMIANE Philippe est élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Investissements 2014

- Bureau des Elections

- Divers

- Contrat CUI - CAE

- Compte Administratif SIVOS et Syndicat Ramassage Scolaire

INVESTISSEMENTS 2014

VOIRIES

1 - Dans le cadre du FDAVC 2012-2014, il convient de réaliser la troisième tranche de travaux.

Pour mémoire, ils sont subventionnés à hauteur de 32 186 EUR. Le solde de la subvention d'un montant de 16 093 EUR sera versé à réception des travaux, après un premier versement de 50 % sur le budget

2013.

2 - Travaux de la Commission Voirie :

Suite aux remarques des riverains de la « rue de la Médiane », il convient de sécuriser cette voie par l'installation de ralentisseur et d'une limitation de vitesse à 30 kms/h. Pour permettre ces travaux, la zone d'agglomération à 50 km doit subir une extension sur la départementale 130E9 «rue de la Guérenne» entre la sortie de la «ZAE de la Guérenne» et la «rue de la Médiane».

La commission préconise également la création d'une zone à 70 kms/h au lieu dit «La Bouchonne» afin de réduire la vitesse excessive en entrée d'agglomération.

Un courrier a été adressé au centre routier du département pour aval.

Il est également à l'étude l'élargissement d'une portion de la «route du Temple» par une stabilisation des bas cotés avec de la grave et le busage sur un coté de la chaussée.

3 - Classement de voiries :

La réactualisation du tableau des voiries communales, suite à la modification des noms de rues, présente des anomalies de métrés. Certaines portions sont à remesurer.

FDAEC

Dans sa séance du 03 mars 2014, Monsieur PROVAIN, Conseiller Général a précisé qu'une enveloppe de 168 246 EUR sera distribuée sur le canton dont **8 655 EUR** pour la Commune.

Rappel des dépenses subventionnées :

- Travaux de voirie 55 401.00 H.T. 66 481.20 EUR TTC

- Autres Travaux et acquisitions 21 343.90 H.T. 25 900.97 EUR TTC

La somme restante de **83 427.17 EUR** sera autofinancée par la Commune.

ORGANISATION DES BUREAUX DE VOTE

Un planning est élaboré et les élus sont répartis dans chaque bureau pour tenir les bureaux de vote en qualité d'assesseurs.

DIVERS

CONTRAT CUI - CAE

L'assemblée, à l'unanimité, décide de ne pas reconduire le contrat CUI - CAE de l'agent qui se termine le 03 Avril 2014.

COMPTES ADMINISTRATIFS DU SIVOS ET SYNDICAT TRANSPORT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le résultat des comptes administratifs du SIVOS St Avit - St Philippe et du Syndicat du Transport Scolaire votés lors de la dernière réunion de bureau qui a eu lieu le 12 Mars 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.